Bolivie : quatre mois de détention préventive pour l'ex-présidente de facto pour le coup d'État

La Paz, 15 mar (RHC) La juge bolivienne, Regina Santa Cruz, a imposé quatre mois de détention préventive à l'ex-présidente de facto du pays, Jeanine Áñez, ainsi qu'aux anciens ministres de facto Álvaro Coímbra et Rodrigo Guzmán.

Bien que le Bureau du Procureur de la République ait demandé que l'enquête dure six mois, la juge Santa Cruz a estimé que la durée de la détention provisoire était excessive.

Áñez et ses collaborateurs qui ont mené le coup d'État en 2019 contre le président bolivien de l'époque, Evo Morales, font l'objet d'une enquête pour terrorisme, sédition et conspiration.

La mesure est prise parce que la juriste Santa Cruz estime qu'il existe un risque élevé qu'Áñez s'enfuie de la justice bolivienne, étant donné qu'au moment de son arrestation, celle-ci a tenté de s'enfuir en se cachant dans une boîte.

Au cours de l’audience qui a duré plus de 10 heures, Áñez et ses anciens ministres Coímbra et Guzmán sont restés dans un bureau de la Force spéciale de lutte contre le crime.

(Telesur)

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/250679-bolivie-quatre-mois-de-detention-preventive-pour-lex-presidente-de-facto-pour-le-coup-detat

Radio Habana Cuba